Conseil départemental de la Gironde

Séance plénière exceptionnelle

Plan collèges

Évolutions administratives

le lundi 11 septembre 2017, à 14h30

à l'Hôtel du Département, hémicycle Philippe Madrelle

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames les Vice-présidentes,
Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames les Conseillères départementales,

Messieurs les Conseillers départementaux,

Messieurs les Directeurs généraux des services départementaux par intérim, cher Marc FAUVEAU, cher Frédéric PERRIÈRE,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs, agentes et agents du Département,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue pour cette séance plénière exceptionnelle du Conseil départemental. Exceptionnelle, cette séance le sera à plusieurs titres, au premier rang desquels le plan « Collèges, ambition 2024 », dont je dirai quelques mots un peu plus tard.

Avant de traiter des dossiers départementaux qui rythmeront cette séance plénière exceptionnelle, permettez-moi d'ouvrir cette réunion par une pensée solidaire aux victimes de l'ouragan Irma, à Saint-Barthélémy, Saint-Martin, dans les Antilles plus largement, et aux Etats-Unis en ce moment même.
Cet endroit tant envié il y a quelques jours encore est aujourd'hui à l'état de ruines. « Du paradis, nous sommes arrivés à l'enfer » témoignent sur place les habitants désœuvrés.
La puissance insolente de la catastrophe naturelle rappelle à l'Homme sa vulnérabilité la plus totale, et l'amène à l'humilité indispensable, à la révision de ses comportements.

Ces évènements naturels destructeurs s'intensifient, en nombre, en dégâts, en existences humaines touchées.

Nous devons à présent non seulement agir sur les causes de ces désastres, mais aussi démarrer notre résilience face à ceux-ci. Il ne s'agit plus seulement de lutter, de résister devant la force imprévisible de la Nature, mais bien d'apprendre à s'adapter.

L'humanité ne trouvera de solution au défi écologique qu'en changeant ses modes de vie. Ici, à notre échelle, chaque geste, chaque effort, chaque pas compte.

Ayons une pensée collective pour les victimes de cet ouragan dévastateur, pour les forces de secours engagées sur place, pour celles et ceux dont l'après-Irma sera un long chemin contre les souvenirs tragiques, vers la reconstruction d'un futur paisible.

Je vous remercie.

L'ordre du jour appelle donc le plan « Collèges Ambition 2024 », ainsi que plusieurs évolutions de la vie de notre Assemblée, consécutives notamment aux récentes échéances électorales…

Le Conseil départemental de la Gironde voit l'un de ses fidèles élus le quitter après de nombreuses années de service et d'engagement. Après un combat acharné, Alain DAVID a été élu député de la 4e circonscription à la fin du mois de juin. Le non-cumul des mandats amène réglementairement notre collègue à laisser cette fonction de conseiller départemental.

Alain DAVID quitte donc l'Assemblée départementale pour l'Assemblée nationale où nous savons qu'au-delà du mérite dont il fera preuve dans le respect de ses valeurs et de ses engagements, il sera un fier défenseur de la Gironde, de la rive droite.

Alain DAVID est un habitué de la maison départementale. Élu pour la première fois conseiller général en 1998 sur le canton de Cenon, il a été réélu à de nombreuses reprises sur son nom. Aux dernières élections, c'est avec Nathalie LACUEY que son combat a été remporté.

Alain est un homme de convictions et de parole. Il nous en a donné la preuve à de nombreuses reprises dans cet hémicycle, prompt à défendre points de vue et convictions, à porter la parole de ceux qu'il représente.

Il l'a fait notamment en qualité de Président du groupe socialiste depuis avril 2011. J'ajoute d'ailleurs qu'il sera désormais remplacé par une femme, Michelle LACOSTE, qui officiera pour la première fois à ce titre dans cette assemblée.

Il a également incarné pendant de nombreuses années la présidence du SDIS, qu'il a su faire évoluer pour qu'il soit à la hauteur des enjeux girondins en matière de secours à personne ou de défense incendie.

Nous perdons ces qualités dans notre hémicycle, mais la France les gagne dans sa représentation nationale : je lui souhaite pleine réussite dans ces nouvelles fonctions exigeantes, mais au combien gratifiantes !

Et qui dit départ dit aussi arrivée! Je souhaite, au nom de l'ensemble de mes collègues élus, la bienvenue à notre nouveau Conseiller départemental Jean-Jacques PUYOBRAU. Nous profiterons de son expérience d'élu, de maire, à Floirac, de son enracinement à cette rive droite de Gironde qu'il connaît bien, et de son regard neuf sur notre institution.

Bienvenue Jean-Jacques parmi nous, tu rejoins une belle institution, je le crois sincèrement, qui avance au rythme d'élus passionnés et d'une administration riche de nombreux talents.

Ma transition est toute naturelle puisqu'au chapitre des départs, les services départementaux voient leur directeur général partir également. Laurent CARRIÉ nous quitte, il a reçu une belle promotion et accepté de devenir Secrétaire général des affaires régionales, SGAR, de la Région Occitanie.

Cette nouvelle charge est une reconnaissance des qualités dont Laurent fait preuve depuis plus de 3 ans dans notre institution, de la constance de son travail, de son investissement entier. Ici au Département bien sûr, mais aussi auparavant, dans les fonctions antérieures qu'il a occupées.

Avec Philippe MADRELLE puis à mes côtés, Laurent aura garanti la sécurité juridique et financière de notre institution, condition indispensable pour la faire avancer sur la voie du progrès et des projets.

Laurent CARRIÉ a donc accepté ce nouveau poste, ce défi, qui lui permet de franchir un nouveau cap dans sa carrière déjà bien lancée. C'est un retour souhaité dans le corps préfectoral pour lui.

Laurent avait prévu d'être parmi nous aujourd'hui, mais « un cas de force majeure » l'en a empêché : la venue d'Emmanuel MACRON à Toulouse… Une belle coïncidence pour sa prise de fonctions, qui justifie qu'il soit aujourd'hui dans la capitale d'Occitanie.

Laurent retrouve donc ses terres de Haute-Garonne, dont son accent est le représentant fidèle. À distance, un peu en aval sur la Garonne, je tenais au nom de toutes et tous à te remercier sincèrement. Nous te souhaitons bon vent, cher Laurent ! Et pourquoi pas revenir ici un jour comme Préfet de la Gironde ?

L'intérim de Laurent CARRIÉ sera assuré conjointement par Marc FAUVEAU et Frédéric PERRIÈRE, en attendant l'arrivée de la nouvelle directrice, ou du nouveau directeur général des services, dont le recrutement est en cours. Merci à eux pour cet intérim important, à une période où les projets et échéances ne manquent pas !

Parmi les changements importants de cette rentrée, je veux tout particulièrement saluer notre collègue Alain MAROIS, qui a choisi de passer le relais de sa Vice-présidence « *Politique éducative et sociale, Collèges* ». Ce sont des raisons personnelles qui t'ont poussé, Alain, à prendre cette décision que chacune et chacun d'entre nous respecte bien sûr parfaitement, et sur lesquelles tu reviendras sans doute.

Alain, tu avais pris les rennes de ce secteur départemental en 2001, quand Philippe MADRELLE te l'avait proposé. Cette fibre, cet intérêt pour les politiques éducatives et de jeunesse, tu l'avais bien entendu renforcée préalablement au cours de ton parcours professionnel d'enseignant.

Là est ton ADN essentiel, qui a nourri ton engagement à nos côtés pendant toutes ces années : celle d'un hussard noir de la République, viscéralement attaché à l'école publique et laïque, à l'accès pour tous à la connaissance, à l'égalité des chances par l'éducation.

16 ans à la tête des collèges et de la jeunesse en Gironde auraient pu peu à peu conduire à la rengaine. Mais Alain, tu as sans cesse redynamisé cette Vice-présidence, en alliant parfaitement la gestion impérative d'un quotidien chargé, et la projection nécessaire vers les enjeux du futur.

Ton sérieux, ta connaissance parfaite du terrain, ta volonté intacte ont donné à cette Vice-présidence l'équilibre indispensable pour avancer.

Rares sont celles et ceux ici qui peuvent se targuer d'avoir mis les pieds dans chacun des 105 collèges de notre belle Gironde… Tu es même sûrement le seul ! Des restructurations, des travaux, des réhabilitations, des extensions, des constructions : tu as suivi de près l'évolution de ces établissements, pour petit à petit tous les connaître.

J'ai eu le plaisir de découvrir ce domaine avec toi au cours des deux ans et demi passés, avec des moments importants que nous avons fraîchement en mémoire : le collège de Mios, CHEVERUS, Elise DEROCHE, et Ambarès la semaine dernière encore… A chacun de ces moments, c'est une pierre de plus que tu as posée pour renforcer le bel édifice de la République auquel tu es, je le sais, très attaché.

Car pour toi, les collèges, l'éducation, c'est la transmission, la formation des futurs citoyens, l'éveil… La préparation de l'avenir pour nos jeunes, que tu appelles toujours de tes vœux.

Cette Vice-présidence, c'étaient aussi les relations humaines et je dirais même parfois diplomatiques. Les échanges constants avec les directions du Conseil départemental bien sûr, mais aussi avec les principales et principaux, avec le DASEN, le Recteur…

Ce sont des relations de confiance que tu as tissées avec le corps enseignant et éducatif, qui nous permettent encore aujourd'hui d'avancer, de progresser et de construire.

Tu transmets aujourd'hui le flambeau à notre collègue Guy MORENO, qui a donc accepté ces nouvelles responsabilités. Je ne doute pas que la transition se fera de la meilleure des manières, accompagnée bien sûr par la Présidente de commission, Carole GUÈRE. Merci Guy d'avoir accepté cette belle mission !

Tu garderas Alain, nous nous en doutons, un œil alerte et sage sur les dossiers de cette Vice-présidence que tu connais par cœur. Le sujet qui nous rassemble aujourd'hui, le plan exceptionnel « Collèges, ambition 2024 », c'est bien sûr en bonne partie à toi que nous en devons la genèse et le pilotage. S'il est adopté, tu auras le loisir d'en voir le développement depuis une nouvelle position !

Merci et bravo Alain pour ton engagement remarquable !

L'ordre du jour appelle donc aujourd'hui le vote du plan « *Collège Ambition 2024* » par notre Assemblée.

Si bâtir permet souvent à des élus de laisser, de leur passage aux responsabilités, une trace architecturale, les motivations qui sont les miennes pour ce grand plan sont avant tout d'être à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous pour assurer l'avenir des collégiens de demain.

La Gironde, mes chers collègues, vous le savez, enregistre plus de 20 000 nouveaux habitants chaque année. 20 000 nouvelles Girondines et nouveaux Girondins, c'est l'équivalent d'une ville comme Gujan-Mestras, et à quelques centaines près une ville comme Lormont voire même Libourne ou Cenon.

Ces chiffres témoignent d'une vitalité et d'un dynamisme que beaucoup, ailleurs en France nous envient. La Gironde est le deuxième département le plus attractif en nombre d'arrivées, après le Rhône, le cinquième si l'on raisonne en proportion.

Cet afflux régulier et croissant de population est une excellente nouvelle pour la Gironde. Il place toutefois les responsables politiques que nous sommes devant des défis que l'action et l'anticipation seules peuvent relever.

Dans un contexte où le Gouvernement affaiblit petite touche par petite touche les collectivités pourtant déjà lourdement mises à contribution, nous nous devons de faire plus. Car plus d'habitantes et d'habitants, ce sont inévitablement plus de services publics à prévoir.

Comme les écoles des communes girondines qui gagnent des habitants, nos collèges de Gironde arrivent petit à petit à la limite de leurs capacités. Bien sûr, les 105 collèges publics ne sont pas touchés de la même manière et certaines zones sont en tension bien plus forte que d'autres.

Je pense évidemment à Bordeaux, à la métropole plus largement et à cette « première couronne », aux territoires péri-urbains qui entourent notre capitale.

En Gironde, nous avons franchi la barrière symbolique des 60 000 collégiennes et collégiens. 4900 collégiennes et collégiens supplémentaires ont été accueillis au cours des neuf dernières années. 7600 sont attendus dans les neuf années à venir.

Là où nous le pouvons, nous réhabilitons, nous agrandissons, nous restructurons. Le PPI Collèges suit un rythme soutenu et les réalisations sont nombreuses. Mais on ne peut pousser les murs éternellement.

Voici ce qui nous pousse aujourd'hui à vous proposer un plan ambitieux pour les collèges publics de Gironde, fondé sur des données démographiques objectives, qui prend notamment en compte les zones en tension du département.

Au total, le plan « *Collèges, Ambition 2024* », ce seront 12 nouveaux collèges et 10 réhabilitations. Si l'on inclut le PPI en cours et celui à venir, c'est un montant total de 470 millions d'euros qui sera consacré à cette opération majeure de la mandature. *Ambition 2024*

n’est donc pas un nouveau PPI, un simple programme supplémentaire. C’est bien un programme d’ampleur pour la Gironde que je vous demanderai d’approuver.

Carole GUÈRE et Alain MAROIS reviendront tout à l’heure sur le détail de ce plan attendu pour la Gironde, et sur l'approche globale qui permet notamment de préciser les futures localisations.

Voici donc chers collègues un beau projet, indispensable à notre département, à notre jeunesse. Pour nos collégiennes, nos collégiens, pour les enseignants, pour les agents techniques et administratifs, ce plan est la promesse de conditions d’apprentissage et de travail meilleures, dans des collèges à taille humaine.

Anticiper et prévoir, c’est le choix que nous vous proposons aujourd’hui, pour ne pas nous retrouver dans les années à venir à rattraper le retard, à accueillir nos élèves dans de mauvaises conditions.

Ce plan intervient dans un contexte particulièrement délicat pour nos collectivités, dans leur fonctionnement. Le Gouvernement vient de promettre un nouveau coup de massue sur nos finances locales, avec un plan d’économies annoncé de 13 milliards d’euros sur cinq ans. Nos collectivités, et nous sommes tous dans le même goulot d’étranglement, devront, une fois de plus, se plier aux injonctions de Bercy.

La froide logique comptable prend le pas sur les réalités du quotidien, face auxquelles nous tentons chaque jour de trouver des solutions. Faire toujours plus avec toujours moins n’est plus possible…

Baisser les dotations aux collectivités n’est pas qu’un ajustement de simples lignes financières, de quelques millions d’euros, de milliers de postes. Ces décisions froides et

brutales tombent sur nos communes comme des couperets. Le service public est visé et le lien social en sortira nettement affaibli dans nos communes.

Si ce Gouvernement fait état de fractures dans notre pays. Il se donne dans le même temps les moyens de les aggraver encore davantage…

J'aurais aimé ne pas avoir à en parler, j'aurais aimé que la raison l'emporte, que la Ministre revienne sur ses positions. Mais la fin des contrats aidés, surprise ministérielle du cœur de l'été, semble bel et bien maintenue. Voici un nouveau signal du Gouvernement. Alors que des allègements fiscaux sont décidés pour les plus riches, c'est aux personnes en insertion que l'on s'attaque.

La fin des contrats aidés aura des conséquences lourdes sur l'emploi d'une part, et sur les services publics, une nouvelle fois, d'autre part.

Dois-je, à titre de comparaison, rappeler que la fin des contrats aidés rapportera à l'État 2,4 milliards d'euros. La réforme de l'ISF lui en fera perdre 4 dans le même temps.

La Gironde est concernée par cette décision brutale. Dans vos communes, les témoignages sont nombreux : des contrats ne pourront être renouvelés… Derrière ces contrats, ces « postes » dont nous parlons, il y a des histoires humaines, des personnes pour qui l'insertion deviendra après cela une mission impossible.

Ici au Département, 230 agents ont été recrutés grâce à des contrats aidés. 200 personnes sont concernées dans nos collèges, et certaines se sont vu notifier du jour au lendemain la fin de leur contrat. Cette décision gouvernementale est dangereuse pour l'emploi, dangereuse pour le service public. La majorité vous proposera tout à l'heure une motion à ce sujet.

Les collectivités locales sont prises en étau. Pour le Département, c'est la triple peine :

1- Baisse des dotations et augmentation des économies à réaliser

2- Obligation de financer les contrats aidés non-reconduits

3- Les contrats aidés que nous ne pourrions financer en « contrats classiques » seront des bénéficiaires supplémentaires au RSA.

Voici chers collègues, ce « coup de gueule » dont je voulais vous faire part. Je sais qu'au-delà des opinions politiques qui nous opposent, certaines décisions gouvernementales nous rassemblent… Je sais aussi que ces propos feront écho à ce que vous vivez également dans les communes dont vous êtes maires, adjointes et adjoints, conseillères ou conseillers municipaux.

Notre motivation est intacte : celle de nous battre pour la vie locale, pour le service public, pour celles et ceux qui nous ont donné leur confiance. Nous, élus locaux, poursuivons assidûment cette mission parfois difficile mais ô combien exaltante : nous sommes des élus d'action, des élus de terrain.

Cet hémicycle est l'un des bastions vivants de la démocratie locale.

Je vous remercie de votre attention.